

LES NUMEROS UTILES

Office de Tourisme de Brive agglomération : 05 55 24 08 80

Mairie d'AYEN : 05.55.25.10.22

Mairie de PERPEZAC le Blanc : 05.55.25.11.42

Mairie de ROSIERS de Juillac : 05.55.25.61.01

Mairie de Saint-ROBERT : 05.55.25.11.12

Mairie de SEGONZAC : 05.55.25.11.16

URGENCES

Médecins :

Dr GRANDEMANGE à AYEN : 05.55.25.19.92

Pompiers : 18 ou le 112

Pharmacie à AYEN : 05 55 25 10 20

HEBERGEMENTS

Aire naturelle de stationnement à AYEN

Village de vacances VVF Villages d'AYEN

Tél : 05 55 25 10 33

De nombreux gîtes, chambres d'hôtes et hôtels sont disponibles sur demande dans les offices de Tourisme de SAINT-ROBERT et de l'agglomération de Brive

COMMERCES et SERVICES

AYEN : tous commerces (supérette, garage, coiffure...)

Bureau de Poste, D.A.B, restaurants, Maison des Services Au Public, médiathèque (point info Touristique)

SAINT-ROBERT : tous commerces (boulangerie, boucherie, épicerie)

Bureau de Poste, Restaurant

PERPEZAC LE BLANC : boulangerie...

CIRCUIT MULTI-ACTIVITES DES BUTTES CALCAIRES



Office de Tourisme de Brive Agglomération

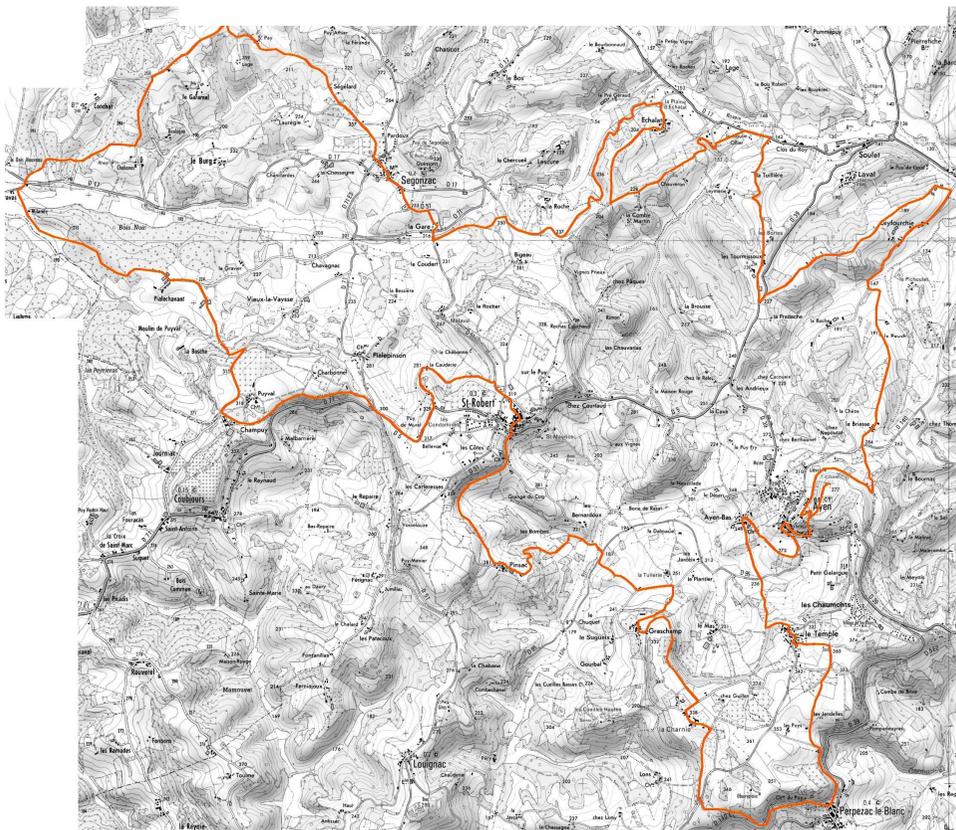
BRIVE
100% GAILLARDE

05 55 24 08 80

www.brive-tourisme.com



Plan du circuit



Distance : 48 km

Balisage Piéton, équestre, VTT :



Temps de marche : 14h00

Dénivelé positif : 1132 m

Variante piétons :

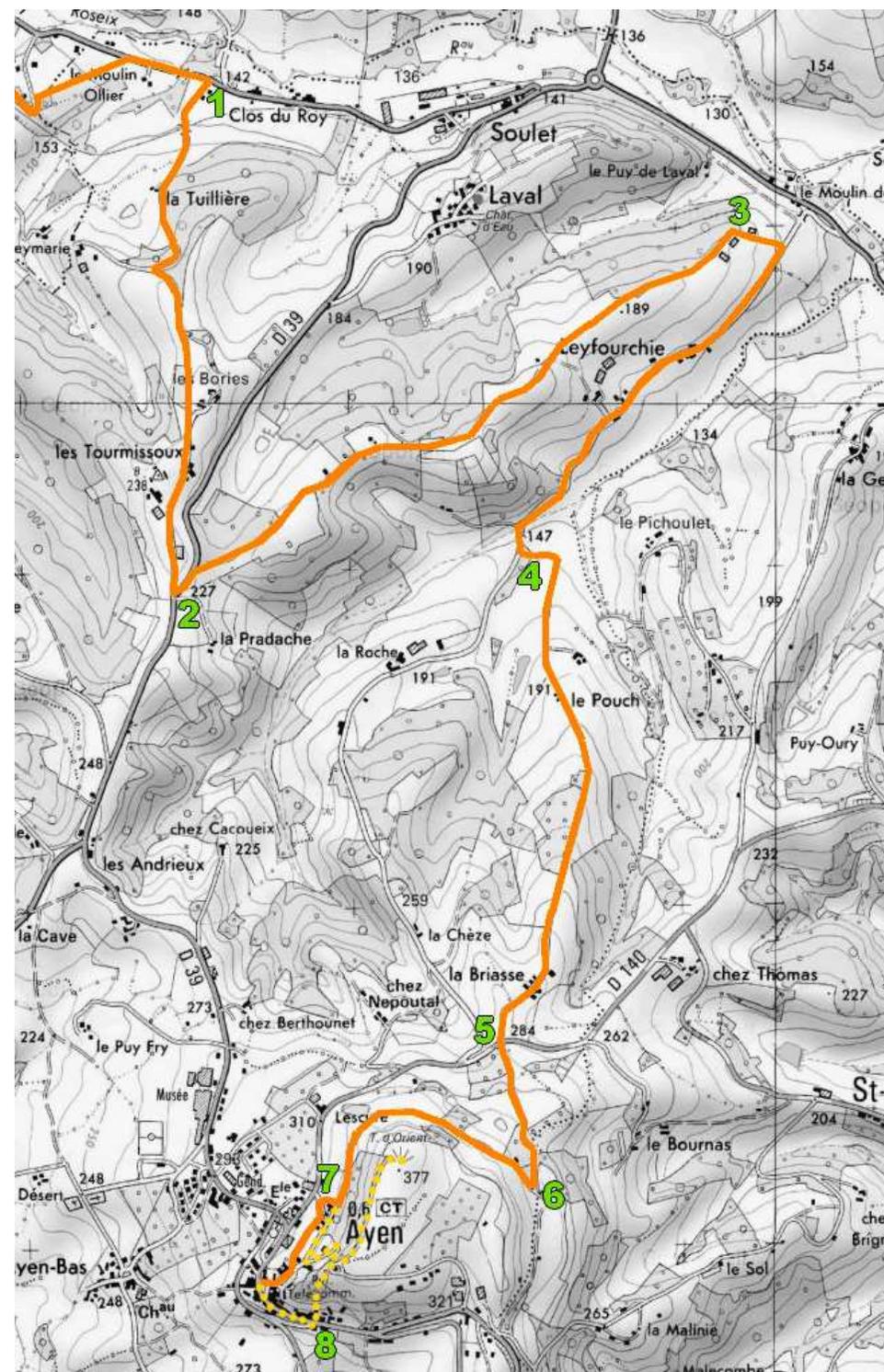
Pointillés jaunes

Carte IGN :

Carte IGN au 1/25000 N° 2034 EST JUILLAC

Carte IGN au 1/25000 N° 2034 OUEST HAUTEFORT

Les distances et temps de marche sont donnés à titre indicatif



AYEN/ PERPEZAC le BLANC

1h30, 4,6 km +150 m,- 186 m

1) Dos à l'office de tourisme d'AYEN (Place Louis Mareuse) prendre en face la Rue du Pissol qui descend.**** Attention pour les piétons Variante (balisage bleu) à la route départementale, prendre à gauche.

Sortir d'Ayen par la RD 95 en direction de LOUIGNAC ; avant le panneau Les Prades (2), à droite large chemin, tout droit jusqu'à AYEN BAS. (Châteaux)

3) à la place après la croix, dirigez-vous sur votre gauche vers la fontaine et sortez tout droit du hameau par la route en longeant le parc du château à votre gauche.

Tout droit sur la route (4) au carrefour des deux routes, en face chemin vers les fontaines lavoirs.

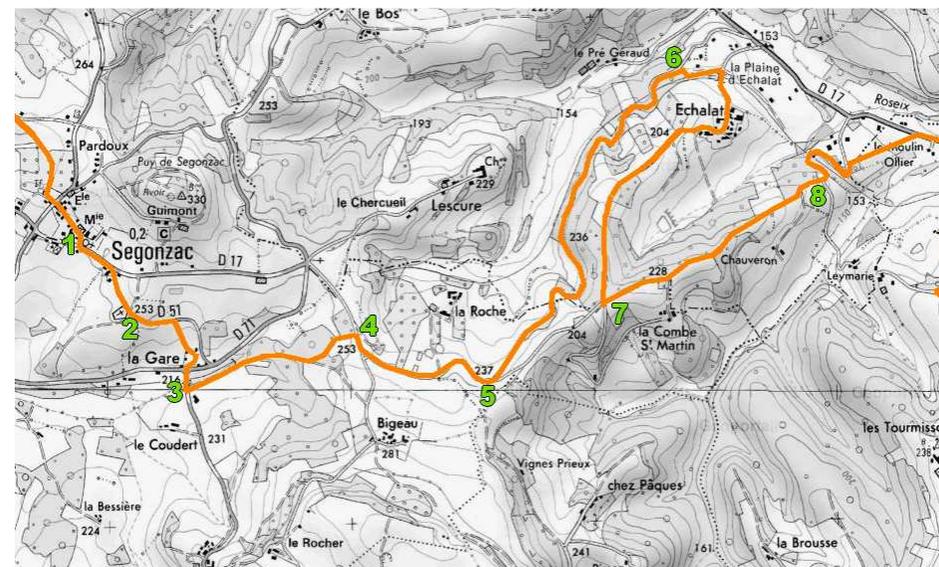
Poursuivez sur ce chemin qui monte et prendre le premier chemin à gauche qui monte fortement vers Le Temple.

5) A la borne incendie, traversez la Route Départementale, prenez en face la petite ruelle, faire 50m, ruelle à droite puis à gauche, continuez tout droit et sortez du hameau par un chemin herbeux qui monte.

6) Aux bâtiments d'élevage, prenez à droite jusqu'à la route, en face continuez tout droit le chemin qui passe dans les noyeraies, aux maisons continuez tout droit.

7) Au carrefour (panneau Les Jendelles) prenez à gauche, passez devant le hangar et continuez à descendre par la route jusqu'à PERPEZAC LE BLANC. Dans le village prenez à gauche la première rue en direction de la place de l'église.

**** Descendre près des lavoirs ; longez les étendoirs à linge, descendre les escaliers en bois, à la route à gauche.



LE MOULIN OLLIER — AYEN

3h 11 km +382 m —150m

(1) Prendre la route à droite en direction de la Tuillière / Leymarie, passez le pont de chemin de fer, passez devant *l'Arboretum de la Tuillière* (visites possibles) continuez sur la route, à l'intersection prenez à gauche la petite route qui se poursuit par un chemin caillouteux, restez sur ce chemin.

De nouveau sur la petite route (Les Tourmissoux) tout droit jusqu'à la route départementale

(2) Au stop prenez à gauche la route départementale sur 75 m, prenez à droite le chemin qui descend, passez devant la petite maison rose et continuez sur le chemin principal. A la grange à deux toits prenez le chemin en face le long des pâtures, tout droit sur ce chemin jusqu'à la route (bâtiment agricole neuf).

(3) A la route prenez à droite, continuez sur la route jusqu'au hameau de Leyfourchie, traversez le hameau, poursuivez sur la route jusqu'au panneau sens interdit (4), prenez alors à gauche en passant sur le pont en direction du Pouch. Poursuivez sur ce chemin caillouteux puis sur la petite route qui monte fortement jusqu'à l'intersection avec la route départementale.

(5) Prenez ensuite le chemin en face qui monte, restez sur le chemin principal.

(6) Aux cabanes de jardins prenez à droite le chemin qui monte légèrement, passez devant le petit hangar et poursuivez sur ce chemin.

**** (7) Aux maisons (La Pachie) prendre la route à droite puis à gauche pour rejoindre votre point de départ

**** Variante piétons (suivre le balisage bleu) : Aux maisons, prendre la petite route qui monte, puis à la grande demeure bourgeoise prenez à gauche la petite route qui monte et se poursuit par un chemin caillouteux.

(8) Au panneau les puy prenez à gauche en direction de la table d'orientation à 300m, revenir ensuite sur vos pas. Au panneau des puy prenez en face le petit sentier qui descend fortement, passez devant la petite maison, descendez les marches et poursuivez quelques mètres jusqu'à la route principale.

Prenez à droite en direction du centre d'AYEN tout droit jusqu'à l'office de tourisme (Place Louis Mareuse.)



Bienvenue au pays des buttes calcaires !

Cinq communes vous accueillent et vous invitent à découvrir tout au long de ce grand tour de pays long de 48 km un patrimoine naturel et bâti riche et varié.

Laissez vous guider, vous êtes au pays des orchidées, de la noix et du veau sous la mère, vous y admirerez des villages au charme typique marqués par de belles demeures et châteaux.

Vous découvrirez au détour d'un chemin des horizons à perte de vue ou les vestiges d'un passé pas si lointain.

Les gens d'ici sont à l'image de leur pays, vous les aimerez ; profitez et soyez heureux !

CHARTE DU RANDONNEUR

Le randonneur doit respecter la nature.

Ne pas déranger les troupeaux et ne pas effrayer les animaux

Ne pas laisser de détritrus, faire attention aux feux

Si une barrière doit être ouverte pour parcourir le sentier, la refermer soigneusement après son passage

Tenir vos chiens en laisse à l'approche des fermes

Pour toute information sur ce circuit

Office de Tourisme de Brive Agglomération

BRIVE
100% GAILLARDE

05 55 24 08 80

SEGONZAC Le MOULIN OLLIER

2h, 7,5 KM, - 210 m, + 92 m

(1) A l'église prendre la Route départementale 17 en direction de St Robert, Rosiers de Juillac. Restez sur la route, passez devant le lavoir, à la patte d'oie prendre à droite la route Départementale 51 en direction de St Robert, sortir de Segonzac.

(2) Passez devant le cimetière, 200 m après, prendre à droite le chemin qui descend entre les deux prés.

A la route prendre en face la route en direction de St ROBERT (D51)

3) Passez devant l'ancienne maison de garde barrière, passez le ruisseau et prenez tout de suite à gauche le large chemin.

Continuez tout droit sur ce chemin, après le petit enclos en bois continuez sur le chemin passez en sous bois, continuez, tout droit, traversez le pré, vous débouchez sur une petite route.

(4) A la route à droite, à l'intersection prendre à gauche La Roche, La Combe St Martin, poursuivez sur la petite route jusqu'au panneau La Combe St Martin.

(5) A cette intersection prenez le chemin empierré à gauche qui descend légèrement (ancienne voie de chemin de fer). Restez sur ce large chemin qui descend en pente douce, longez un long muret, continuez.

(6) Aux piles de l'ancien pont prenez tout de suite à droite le large chemin en sous bois qui monte, continuez tout droit, passez devant la maison en bois, continuez tout droit jusqu'à la route.

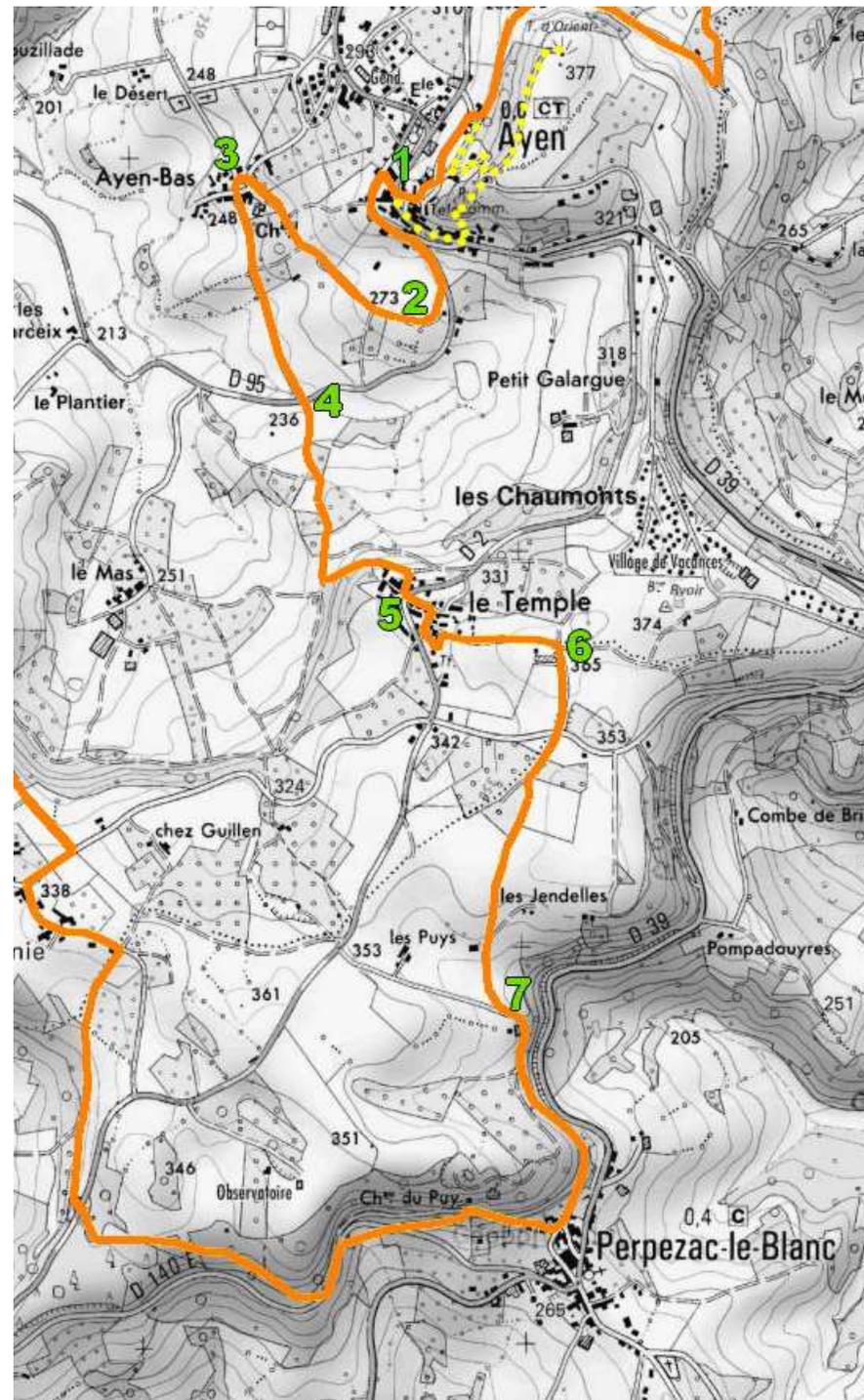
A la route prenez à droite, passez sur le pont et continuez sur la route jusqu'au hameau, traversez et sortez du hameau en restant sur la petite route : continuez à monter en restant sur cet axe jusqu'au carrefour.

(7) Au carrefour des routes prenez la petite route le plus à gauche qui descend, continuez jusqu'au virage à angle droit.

Au virage prenez à gauche le chemin, tout droit le long du pré. Continuez sur ce chemin dans les bois puis en bords de prés.

(8) A la petite route continuez à descendre tout droit, restez sur la route ; passez devant l'ancienne maison de garde barrière, poursuivez sur la route sur 150 m dans le virage prendre en face le chemin le plus à gauche qui longe le pré, continuez tout droit sur ce chemin jusqu'à la route départementale (Le Moulin Olier)

A la RD prenez à droite jusqu'à la route de Leymarie, la Tuillière sur votre droite que vous prendrez.



PERPEZAC LE BLANC - GRASCHAMP

1h30, 4,2 km, +118 m, -110 m

(1) Place de l'église de PERPEZAC LE BLANC : au point lecture prendre la ruelle en direction du sentier de la mine
Prendre la 2^e ruelle à gauche, puis le sentier de la mine qui monte jusqu'à une patte d'oie (2)

****** Attention, pour les marcheurs : Suivre Balisage sentier de la mine (balisage jaune)**

Continuez tout droit jusqu'à la grille du château, prendre petit sentier qui monte, passez devant l'ancien observatoire.

(3) A la route à gauche, puis à droite jusqu'à la première ferme.

A la ferme (4) prendre le chemin à droite puis à la route à gauche, continuez sur la route sur quelques mètres. Prendre à droite le sentier, passez devant le hangar. A la route à gauche, poursuivre tout droit.

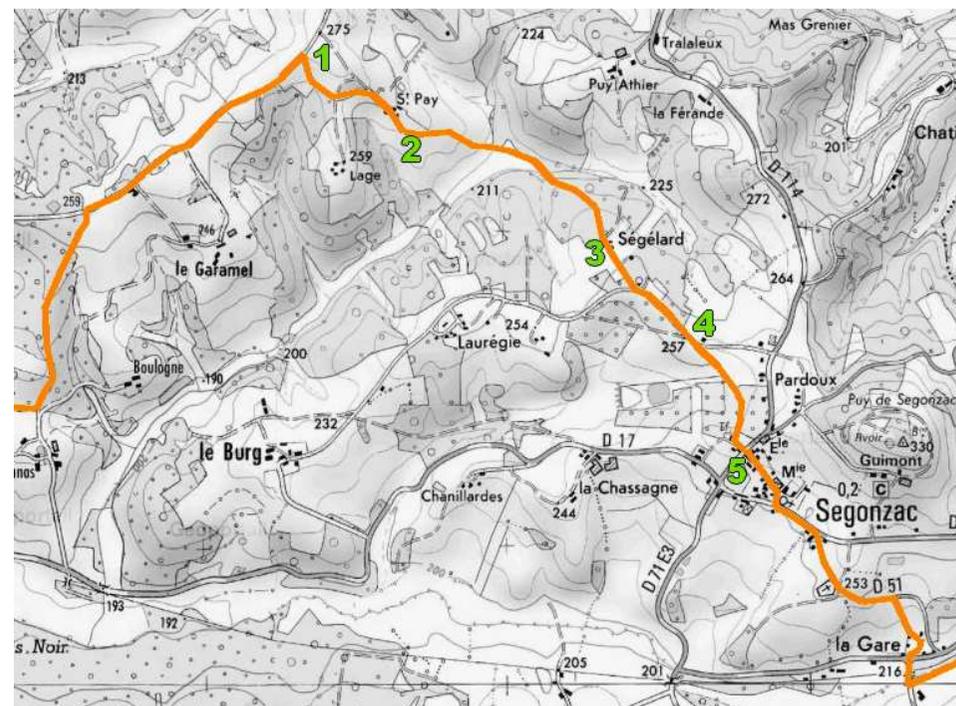
A la première maison de droite (5), empruntez le large chemin qui descend à droite.

Continuer tout droit jusqu'à Graschamp.

******** Prendre à gauche le sentier. A la route, prendre en face chemin du lavoir, après le lavoir passer sur le petit pont de pierre, monter les marches en bois et rejoindre la route par un petit sentier

faire 100M sur la gauche et monter à droite par le sentier (Sentier de la mine).

Continuer sur ce sentier qui serpente dans les bois de pins jusqu'à la route. A la route à droite (ancienne bergerie), la prendre sur 75 m et à gauche petit sentier qui descend en longeant une clôture, descendre les marches en bois, (marches glissantes par temps de pluie) en bas des marches, à droite chemin creux qui monte ; tout droit jusqu'à la ferme. Chemin en face : vous rejoindrez le parcours commun.



CROISEMENT LE GARMEL - SEGONZAC

1 h, 3 km, - 51 m, + 50 m

(1) Tout droit sur la route, puis à la première intersection à droite en direction de Lage / St Pay .

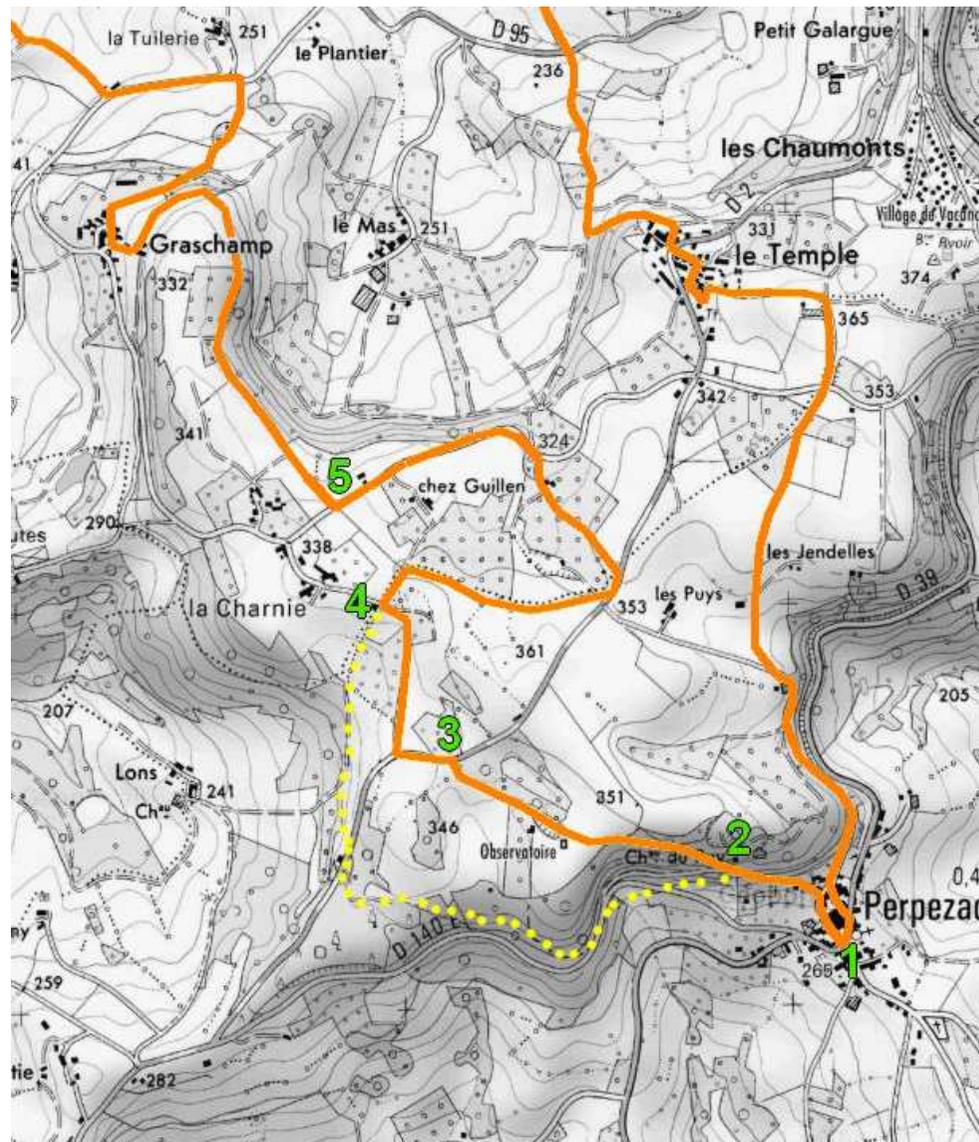
Laissez la route de Lage à droite, restez sur la route jusqu'à la ferme de St Pay.

(2) A la ferme prendre chemin légèrement à droite, longez le pré (pacage à moutons) par la gauche le long de la clôture, descendez tout droit dans la prairie jusqu'aux arbres, passez le ruisseau, continuez tout droit et remontez par le pré en longeant le sous bois à main gauche, le chemin monte ensuite dans les bois.

(3) Au sortir du bois à la maison (Segelard) tout droit par la petite route, au carrefour prendre à gauche.

Faire 150m dans le premier virage (hangar en ruine)(4) prendre à droite le chemin enherbé qui descend le long de la haie. Continuez tout droit (ne pas prendre le chemin qui mène à l'étang).

(5) A la première maison (transformateur EDF) prenez la ruelle à gauche, à la route principale, à droite, descendre jusqu'à l'église de Segonzac.



PUYVAL-CROISEMENT LE GAMEL

7 km, 2h00, -150 m, + 118 m

Tout droit par la route, au croisement de la bosche (à la croix)(1), prenez la route à droite, faire 200m premier chemin à gauche, tout droit par ce chemin jusqu'à la ferme.

Au bout du chemin (près du hangar) prendre petite route en face qui descend (2), au carrefour prendre à gauche la route jusqu'à la ferme (Pialechavant).

(3) Aux premiers bâtiments prendre à droite traversez l'exploitation entre les hangars ; poursuivez tout droit jusqu'au bois et prenez le chemin le plus à gauche.

Restez sur le chemin principal qui longe un pré puis rentrez dans le bois, (ignorez les chemins à gauche et à droite) ; à la sortie du bois prendre le chemin à gauche, passez devant l'ancienne ferme(4) (Milande) continuez sur le chemin.

A la route prenez à droite, passez le pont du ruisseau.

A l'ancienne maison de garde barrière traversez la route départementale, pénétrez en face et engagez vous sur le chemin jusqu'à la route

(5) A la route, prenez le chemin en face, continuez jusqu'à la ligne électrique, poursuivez à droite sous la ligne, à la clairière juste avant la route prenez à gauche le chemin le plus à droite (ne pas prendre la route). Poursuivez sur ce chemin, longez le pré, au carrefour des chemins prenez à droite et pénétrez dans un bois de sapins, continuez jusqu'à la route.

(6) A la route prenez à droite continuez sur cette petite route jusqu'au carrefour de la route du Garmel.

